

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 697

Artikel: Petits domaines et grandes surfaces
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 697 15 septembre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Ursula Nordmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Daniel Winteregg

20 A N S

697

Domaine public

Petits domaines et grandes surfaces

Depuis 1947, la Constitution donne à la Confédération une mission difficile: celle de prendre des mesures «pour conserver une forte population paysanne, assurer la productivité de l'agriculture et consolider la propriété rurale». De toute évidence, il y a contradiction profonde entre les deux premiers buts — démographique et économique — assignés à la Confédération. D'où la fréquente incohérence de la politique agricole fédérale, qui hésite entre l'aide directe à la survie des exploitations familiales, l'encouragement aux méthodes de culture et d'élevage qui remplacent l'homme par le capital, un protectionisme toujours plus sourcilleux et la prise en considération «des intérêts des autres branches économiques et de la situation du reste de la population» (comme dit la Loi sur l'agriculture, art. 19, al. 1).

En raison même de la contradiction qu'il recèle, le mandat constitutionnel ne saurait être entièrement respecté. Pire, la politique agricole ne permettrait de poursuivre ni l'un ni l'autre de ses deux objectifs principaux: tandis que certains assurent que l'on freine l'accroissement de la productivité agricole sur notre mini-territoire de pays neutre, d'autres constatent que les paysans ne représentent plus même 6% de la population active et que le nombre des exploitations ne cesse de diminuer.

Cette évolution, c'est précisément celle, bien connue et apparemment jugée acceptable, qui a motivé la nouvelle initiative populaire, lancée la semaine dernière par la modeste «Association suisse (alémanique) pour la protection des petits et moyens paysans», avec l'appui logistique de Denner SA, et le soutien moral de la protection des animaux (con-

tre les élevages industriels), de deux partis (Evangéliques et Action nationale), et des fermiers. Curieux rassemblement en vérité, emmené par un étrange attelage. Quels intérêts communs peuvent-ils bien avoir, MM. René Hochuli, chef de file des paysans dissidents alémaniques, et Karl Schweri, patron d'une maison à succursales multiples qui vient de susciter à nouveau la colère paysanne en offrant à bas prix des tomates du pays? Nous l'avions déjà relevé dans DP en janvier dernier (no. 669): Denner vend désormais aussi des produits frais, et a donc les mêmes problèmes d'approvisionnement que ses principales concurrentes, Coop et Migros en tête.

Aussi bien, l'initiative «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux» comprend deux volets: d'abord une définition du type d'exploitation (familiale, ayant sa propre base fourragère) destinée à bénéficier en exclusivité des mesures de politique agricole (subventions, contingentements, garanties de prix, etc.); et par ailleurs un système de prise en charge des produits indigènes, complété si nécessaire par des importations dûment taxées — les recettes à la frontière servant au financement des prises en charge. Bref, le premier volet pour Hochuli, le second pour Schweri. Ce qui n'exclut pas un bel élan de mutualité: l'aide aux exploitations paysannes et les subventions pour l'écoulement des produits peuvent être combinées, selon le projet des initiateurs.

Au reste, cette nouvelle «initiative en faveur des petits paysans» vient à point nommé prendre le relais de «l'initiative contre les importations excessives de denrées fourragères et contre les fabriques d'animaux», dont l'Union centrale des producteurs de lait (UCPL) va probablement décider le

SUITE ET FIN AU VERSO

Petits domaines et grandes surfaces

retrait à la fin du mois prochain (après les élections).

Du coup, le compromis négocié avec le Conseil fédéral perd passablement de son intérêt: M. Reichling, conseiller national UDC et président de l'UCPL, se contentera d'une nouvelle révision de l'article 19 de la Loi sur l'agriculture, dont la teneur actuelle est en vigueur depuis moins de trois ans.

Mais M. Hochuli pense que la base constitutionnelle posée en 1947 ne peut fonder qu'une législation boiteuse et insuffisante. Il veut aller plus loin, et donc compléter la Constitution.

Son objectif, autant social qu'économique ou technique, pourrait séduire: après tout, les gens sont pour les petits paysans, comme ils sont pour les petits détaillants.

OUTRE-SARINE

Energie: notre avenir à Langenbruck (BL)

Où les lecteurs romands médusés apprendront que les économies d'énergie ne sont pas des idées en l'air et qu'il est possible d'y voir plus clair en passant la Sarine.

Soit un collaborateur du Centre de technologie adaptée et d'éologie sociale de Langenbruck (BL), dit l'«Oekozentrum».

Soit la sœur dudit, émigrée depuis belle lurette en Suisse romande.

Soit Pentecôte.

Soit, à la faveur du congé traditionnel de Pente-

Certes, quand ils votent avec leur porte-monnaie et leur panier à commissions, les citoyennes et les citoyens se prononcent à une large majorité pour les élevages industriels et les grandes surfaces. Reste à voir s'ils en feraient autant en votation populaire.

La contre-épreuve était prévue pour les consultations sur l'initiative des petits détaillants, discrètement retirée en pleines vacances d'été, et sur l'initiative de l'UCPL, qui demeure pour la forme inscrite au calendrier provisoire des votations de 1984.

Il faudra donc attendre l'aboutissement de l'initiative en faveur des petits paysans et la votation à son sujet, en 1988 au mieux, pour savoir quelle optique choisiront les votants: des citoyens qui se prononcent comme tels, en prenant en compte les problèmes à long terme de l'approvisionnement du pays, ou des consommateurs, préoccupés par une défense plus immédiate de leur pouvoir d'achat? Un choix fondamental qu'on ne pourra indéfiniment repousser.

Y. J.

côte, la rencontre du frère et de la sœur. Ambiance de retrouvailles familiales. Et, passant aux choses sérieuses, le premier de regretter les difficultés de contact entre l'Oekozentrum et les «milieux intéressés» de Suisse romande. Et la seconde de promettre de «faire quelque chose».

Aussitôt dit, aussitôt fait. Ou presque.

Ce matin-là, le préposé CFF pose un regard un peu étonné sur le cinquième voyageur qui lui demande sans sourciller un billet Lausanne-Langenbruck et retour. La toute dernière mode des grandes migrations aoûtiniennes?

Quelques instants plus tard, une dizaine de personnes montent dans le train de 08 h. 10, direction Lausanne-Zurich. Avec un tout petit détail en

commun: le rapport annuel de l'Oekozentrum sous le bras. Signe de ralliement. Pour le reste, à l'appel, nom et qualités, des horizons différents: ri outre l'organisatrice (socialiste, «Domaine du Public»), voici deux dames de la Fédération romande des consommatrices (pour être tout à fait précis, la deuxième montera dans le train à Neuchâtel), une écologiste du GPE (Groupement pour la protection de l'environnement), le président de l'ADER (promotion et développement des énergies renouvelables, PAI/UDC), un collaborateur de l'information tiers-monde, un conseiller national (socialiste), sa femme, potière de profession, un avocat écologiste (GPE), un ingénieur physicien, et une journaliste de «L'Hebdo» (au changement de train, à Oensingen). Ne manque que le raton laveur. Mais l'expédition née d'une conversation de Pentecôte entre frère et sœur a belle allure.

Passons sur le voyage. Passons même sur la mauvaise surprise qui attendait, à Balsthal, les plus râgâts, les heureux détenteurs d'un abonnement général des CFF: pas de libre parcours sur la ligne de car postal inévitable pour arriver à bon port, juste un demi-tarif... Voici, vers 10 h. 30, nos visiteurs à pied d'œuvre.

LIBÉRER L'HOMME

A pied, le groupe traverse le petit village perdu, propre en ordre et fleuri, sans une mauvaise herbe dans les jardins bourrés de rangées de légumes parfaitement alignés. Dix minutes plus tard, autour d'une tasse de café dans la salle de réunion du Centre, Pierre Fornallaz — ingénieur, ancien industriel et ancien professeur du Poly et qui a quitté la Vallée de Joux à l'âge de dix ans — présente le Centre: «Notre but: utiliser la technique sans destruction de l'environnement, adapter la technologie à l'homme, penser globalement en système, libérer l'homme des méfaits de la technique tout en l'utilisant.»